

Les chemins de Seine Saint Denis

360 km d'itinéraires - C'est en Seine Saint Denis
2GR® - 2 GR® de Pays - 27 PR labellisés



Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine- Saint-Denis (C.D.R.P. 93) est une association loi 1901, créée en 1985. Notre objectif est de promouvoir et développer la pratique de la randonnée pédestre sous toutes ses formes sur notre territoire départemental. Une équipe de randonneuses et de randonneurs bénévoles passionnés forment le comité directeur. Ils sont répartis en 14 commissions.

Proposer différentes pratiques de rando : tous publics, découverte & patrimoine, santé®, marche nordique, rando challenge®, endurance

- Créer, baliser et entretenir les itinéraires de randonnée en Seine-Saint-Denis : GR®, GR® de Pays et PR.
- Organiser Marche en 93 : toujours le dernier week-end de septembre, plusieurs randonnées et animations vous sont proposées.
- Organiser des formations à l'orientation, l'animation, le balisage, la sécurité, la découverte de la nature, etc.
- Contribuer à la protection de l'environnement.
- Représenter les intérêts des randonneurs et de leurs associations.
- Faire découvrir la randonnée aux jeunes.

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre, par ses Comités, offre à chacun la possibilité de découvrir la vie associative et de participer activement aux multiples actions citoyennes qu'elle propose en s'engageant bénévolement.

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-Saint-Denis

✉ contact@randopedestre93.fr <http://www.randopedestre93.fr/>

☎ 01 48 54 00 19



<https://www.mongr.fr/>



Application mobile : **Seine Saint Denis les Chemins**



PR 13 - Le logement sous toutes ses formes

3 H 22

9,7 km

Itinéraire de découverte des formes architecturales du logement (lotissements pavillonnaires, cités jardins, grands ensembles de logements de l'après-guerre de Drancy et de Bobigny) et du mémorial national du Camp de Drancy. Celui-ci est composé d'un monument aux déportés et d'un wagon-témoin inauguré en 1988. Le mémorial est installé à l'entrée de la cité de la Muette, cité qui fut transformée en camp d'internement de 1941 à 1944 par l'occupant allemand.

SITUATION

Drancy à 4 kms au Nord-Est de Paris
Bobigny à 9 kms au Nord-Est de Paris

PARKING

Gare RER B Le Bourget
Préfecture de Seine Saint Denis à Bobigny



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• L'église Saint-Jean l'Evangéliste. Le parc Jacques Duclos et le Château de Ladoucette. La cité-jardin et la cité Paul Bert. La cité de la Muette. Le mémorial de la Déportation. La cité de l'Abreuvoir. Le canal de l'Ourcq. Le parc départemental de la Bergère



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

• Le Bourget : musée de l'Air et de l'Espace. Le parc départemental Georges-Valbon. La Basilique de Saint-Denis. Le parc départemental du Sausset. La cité du cinéma. Le parc forestier de la Poudrière.



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE

Jaune
©IGN-2018-Autorisation n° 175427-225773
Copie et reproduction interdite

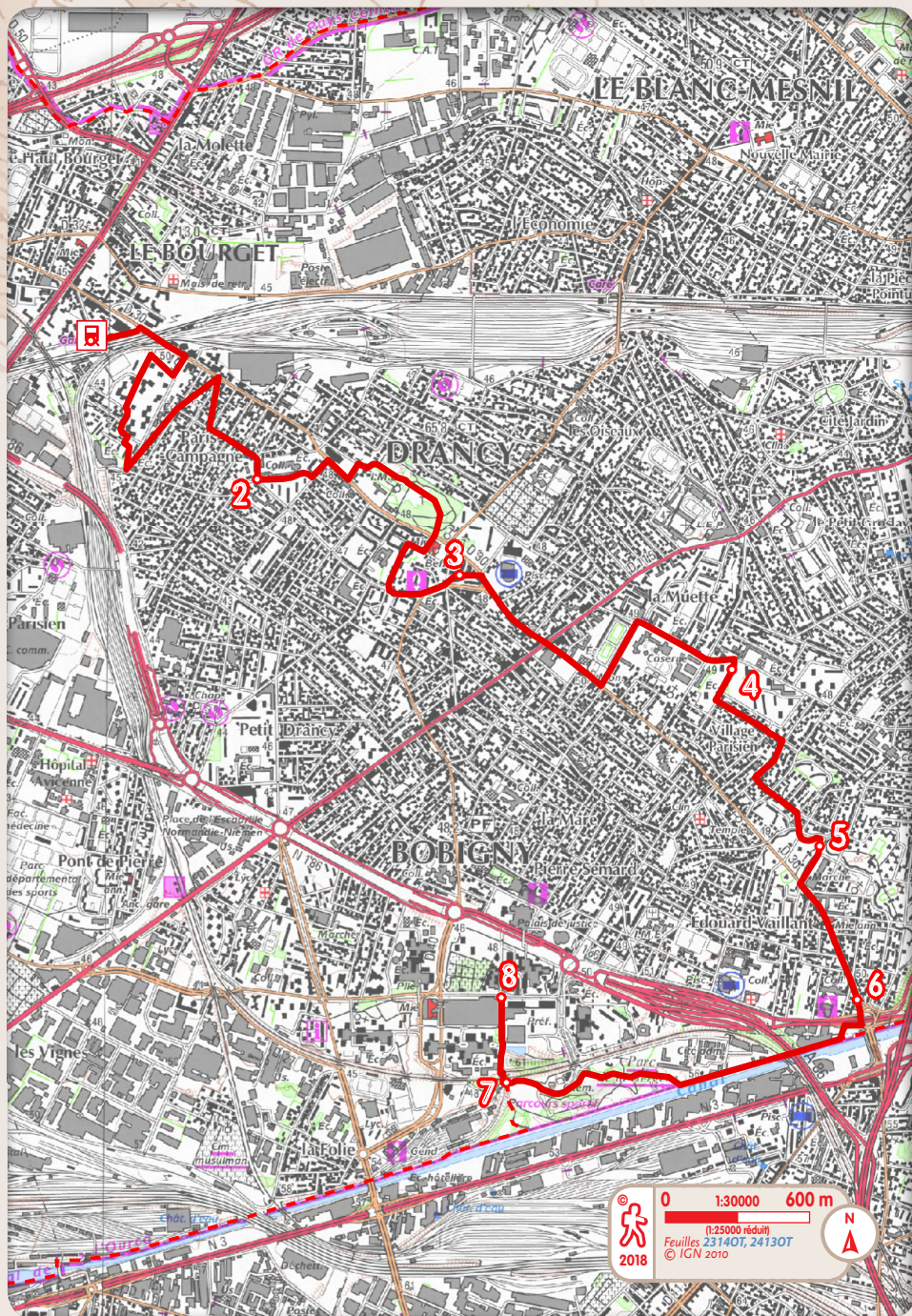


• CDT de Seine-Saint-Denis : 01 49 15 98 98, info@tourisme93.com, www.tourisme93.com.



Comité

• Comité Comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-Saint-Denis : 1 ter place des Martyrs de la Résistance et de la Déportation, 93110 Rosny-sous-Bois Seine-Saint-Denis, 01 48 54 00 19, contact@randopedestre93.fr, www.randopedestre93.fr ou www.facebook.com/CDRP93/.



- 1 Départ de la Gare RER B Le Bourget. Sortir tout droit vers la place des Déportés. Prendre à droite la rue Étienne Dolet. Aller à droite vers l'avenue Jean Jaurès et l'avenue François Marceau. Emprunter à droite le passage Saint-Jean puis à droite la rue Emmanuel Vinson. Tourner à gauche dans la rue Pierre Semard. Suivre à gauche la rue des Colibris, à gauche la rue Mignon et à droite la rue Thaïs. Prendre à droite la rue Emmanuel Vinson puis à gauche la rue de la République. Suivre à gauche la rue Édouard Vaillant, à droite la rue Hoche et à gauche la rue Léon Gambetta. Prendre à droite l'avenue François Marceau puis à droite la rue Rouget de Lisle, ensuite à gauche la rue Hoche.
- 2 Prendre à gauche la rue de la République puis à gauche la rue Adrien Froment. Tourner à la quatrième droite vers la rue Sadi Carnot et suivre à gauche la rue Thibault. Tourner à droite vers la rue de la Doucette pour entrer dans le parc de la Doucette et le traverser. Sortir du parc en traversant la rue Sadi Carnot et aller place de l'Hôtel de Ville. Continuer à droite vers l'allée Marcel Paul et traverser à gauche la place Marcel Paul pour aller vers la rue Jean Soubiran. Emprunter à gauche la rue de la République.
- 3 Aller à gauche vers la rue Charles De Gaulle. Prendre à droite la rue de la Haute Borne. Tourner à droite vers l'avenue Paul Vaillant Couturier puis emprunter tout droit l'avenue Jean Jaurès. Passer devant le monument Cité de la Muette. Prendre à gauche la rue Arthur Fontaine, à droite vers la rue Auguste Blanqui et suivre tout droit la rue des Bois de Grosly.
- 4 Tourner à droite vers la rue Jules Guesde puis à gauche dans la rue des Travailleurs et à droite vers l'avenue de la Concorde. Prendre à gauche l'avenue James Pradier, aller tout droit dans l'avenue du Vauquois et la rue de la Grande Denise. Tourner à droite vers la rue Henri Clause, continuer tout droit vers la rue de Téhéran pour aller jusqu'à la place des Nations Unies.
- 5 Prendre tout droit la rue de Vienne. Tourner à gauche vers l'avenue Edouard Vaillant et aller jusqu'à la place Saint Just.
- 6 Prendre l'avenue Paul Vaillant Couturier. Emprunter à droite le sentier vers le Canal de l'Ourcq. Entrer dans le parc de la Bergère. Traverser le parc et en sortir par la rue des Coquetiers.
- 7 Tourner à droite puis, après avoir emprunter le passage couvert, aller à gauche vers la rue Jean de la Fontaine. Prendre légèrement à droite la rue du Chemin Vert et continuer tout droit jusqu'à la station de métro Bobigny Pablo Picasso (Ligne 5).
- 8

